

Désaccord
Demande l'amélioration du S9 actuel.

6. *Le transport de matériaux pour les travaux et la maintenance par le rail et des moyens en lien avec le FRET SNCF.*

- Position de la Direction :

Infrarail est chargé de la logistique des approvisionnements au sein de l'Infra, avec recours pour l'acheminement vers les points de desserte, aux moyens du Fret, de l'Infra, voire d'autres prestataires. Le Fret n'est donc pas exclu.

- Position de l'organisation syndicale :

Désaccord

Refus de recourir aux filiales et au dumping social.

7. *Des mesures permettant une véritable reconnaissance de la pénibilité et des contraintes de service public dans tous les métiers de l'équipement.*

- Position de la Direction :

Des réflexions sont en cours au niveau national pour examiner la possibilité d'ajouter à la liste des métiers à pénibilité avérée, les opérateurs et les techniciens signalisation électrique.

- Position de l'organisation syndicale :

Désaccord

C'est une avancée mais cela reste insuffisant. Trop de métiers sont laissés de côté (caténaires ; LT...)

8. *Le maintien de la rémunération quelles que soient les modifications réglementaires ou d'organisation imposées par la direction.*

- Position de la Direction :

La Direction régionale ne peut apporter de réponse sur ce point.

- Position de l'organisation syndicale :

Désaccord

9. *Le maintien de l'organisation actuelle de l'astreinte et son renforcement.*

- Position de la Direction :

La Direction régionale a travaillé avec les établissements pour la modification des astreintes et les évolutions proposées s'appuient sur les conclusions des études menées par les établissements.

- Position de l'organisation syndicale :

Désaccord

La réduction des tableaux d'astreinte va accroître les délais d'intervention et augmenter les risques professionnels, en particulier le risque accident de trajet. Elle va également détériorer le service rendu aux usagers.

10. *La prise en compte d'une dimension de proximité dans vos différents projets, proximité due à nos missions de service public*

- Position de la Direction :

Le maintien des 2 EVEN territoriaux mis en place au 1^{er} janvier 2007 contribue à prendre en compte la dimension de proximité.

- Position de l'organisation syndicale :

Désaccord

Compte tenu des points de désaccord, les représentants de la CGT envisagent de déposer un préavis de grève régional pour le 12 juin 2008.

Pour la Direction Régionale Infrastructure

Pour la CGT

